

# La Ligue contre le cancer soigne bien les “médecines douces”

7 min

**Réflexologie, kinésiologie, reiki... l'association reconnue d'utilité publique propose de nombreuses pseudosciences comme “soins de support”. Au risque de générer de la confusion ? Par Alexis da Silva**

Il y a d'abord le shiatsu, une technique de massage japonaise qui « *peut contribuer à l'élimination des toxines, à l'oxygénation des tissus et au renforcement du système immunitaire* », assure la Ligue contre le cancer (LCC) de l'Essonne. Ou la réflexologie, un ensemble de pressions exercées sur les pieds, qui « *stimule les facultés d'autoguérison de l'organisme et permet de soulager divers troubles sans traitement médicamenteux* », soutient la LCC des Pyrénées-Atlantiques. L'antenne du Jura, elle, propose du reiki, une thérapie japonaise pour aider le corps à s'autoguérir. Partout sur le territoire, dans le cadre de « *soins de support* » ou d'« *activités de bien-être* », la LCC, association reconnue d'utilité publique et référence dans son domaine, offre aux malades la possibilité de recourir à des médecines douces. Seul problème et non des moindres : ces dernières n'ont aucune base scientifique, et plusieurs d'entre elles ont été épinglées par la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), avec laquelle la LCC a pourtant signé un partenariat en 2021.

« *C'est un sujet qui divise en oncologie, et qui part d'une demande très forte des patients pour les approches complémentaires. Certains professionnels considèrent qu'il vaut mieux avoir ce type de pratiques au sein des établissements de soins, pour qu'elles soient encadrées par une vraie équipe*

médicale. D'autres, au contraire, pensent qu'il y a un risque de confusion pour les malades, car cela véhicule de faux messages sur leur prétendue efficacité », résume Jérôme Barrière, oncologue et pourfendeur de la désinformation médicale sur X. Dans son service, lui-même a déjà eu affaire à des discours erronés, selon lesquels l'homéopathie ou les huiles essentielles pouvaient réduire les nausées. « Ce n'est fondé sur rien, et leurs interactions avec les traitements médicaux peuvent même être dangereuses. Heureusement, j'ai pu rectifier le tir, mais je me demande s'il y a un contrôle similaire dans les antennes départementales de la LCC, qui ne sont pas des établissements de soins et où les intervenants sont des bénévoles », poursuit le médecin.

Interrogé par *Marianne*, Philippe Bergerot, le président national de la LCC, souhaite clarifier les choses : « Il faudrait que les comités départementaux de la LCC marquent bien la différence entre les soins de support reconnus par l'Institut national du cancer et prouvés scientifiquement, comme l'activité physique adaptée, le soutien psychologique ou la nutrition, et les activités de bien-être, qui, elles, ne font pas partie du parcours de soins. Concernant ces dernières, on ne peut pas empêcher les comités de les mettre en œuvre car les personnes malades les demandent, mais on leur dit d'être extrêmement vigilants sur le profil et le diplôme des praticiens », explique-t-il. En outre, le dirigeant appelle les antennes de la LCC à se recentrer sur les soins de support « officiels » et à abandonner les méthodes de bien-être sujettes aux dérives pour proposer à la place « des activités de convivialité, à l'image des cafés-rencontres ou des marches en groupe », illustre-t-il.

Pourtant, de 2022 à 2024, période durant laquelle Philippe Bergerot était secrétaire général de la LCC de Loire-Atlantique, ce comité proposait de nombreux ateliers de réflexologie plantaire, en partenariat avec l'association Intelligence de vie. Moyennant 5 à 10 € par an pour adhérer à cette structure, une cotisation destinée à « financer des travaux de recherche et les frais de fonctionnement », les patients atteints de cancer pouvaient bénéficier de six

séances auprès de réflexologues proches de chez eux. Mais en scrutant la liste des praticiens référencés sur le site d'Intelligence de vie, on constate vite que plusieurs d'entre eux exercent d'autres pratiques pseudoscientifiques : magnétisme, lithothérapie (utilisation de pierres précieuses à des fins thérapeutiques), astrologie...

---

***“Ces praticiens se servent de l’image sérieuse de la Ligue pour se légitimer. Ces partenariats ouvre la porte aux dérives.”*** ALEXANDER SAMUEL **Biologiste**

---

## **Des techniques jugées “à risque”**

« *C’est là que réside le danger : ces personnes vont se servir de l’image sérieuse de la LCC pour se légitimer. Avec ce type de partenariat, on ouvre la porte aux dérives* », alerte Alexander Samuel, biologiste et auteur d’un article sur les risques des pseudo-médecines. Philippe Bergerot, lui, conteste certains points : « *Les réflexologues intervenaient dans les locaux du comité de façon gratuite, et j’ai décidé par la suite de sortir cette activité de notre offre car elle manquait de preuves.* » Le document d’adhésion à Intelligence de vie de 2025, consulté par *Marianne*, semble démontrer l’inverse : les patients doivent bien payer une cotisation, désormais de 15 €, et l’association se dit encore « *partenaire de la LCC* ». Le site de la LCC de Loire-Atlantique, de son côté, affiche toujours la réflexologie dans son offre d’activités. Ni Intelligence de vie ni la LCC de Loire-Atlantique n’ont répondu à nos sollicitations.

Autre département, même situation : à la LCC des Hauts-de-Seine, le comité propose des ateliers de kinésiologie, une technique de « *rééquilibrage psychocorporel* » considérée comme « *à risque* » par la Miviludes, non éprouvée scientifiquement. Au sein de l’Espace Guimel, un « centre de soins

pluridisciplinaires » avec lequel la LCC du département collabore, l'une des kinésiologues affirme pouvoir améliorer le sommeil, l'attention et la mémoire, ou réduire les troubles dys. Le 3 mai, cette dernière a animé un atelier offert par la LCC pour apprendre à « *stimuler son énergie avec les automassages* ». En partenariat avec Évoléoz, une autre structure de médecines alternatives, la LCC des Hauts-de-Seine a aussi prévu des ateliers pour gérer les troubles du sommeil avec l'aromathérapie ou la naturopathie. Sollicités par *Marianne*, ces établissements n'ont pas donné suite.

En octobre 2024, un partenariat financier de 500 000 €, signé entre la LCC au niveau national et Grégory Ninot, président de la société savante Non-Pharmacological Intervention Society (NPIS), a également interpellé des acteurs de la lutte contre les fausses médecines. Car celui-ci organise depuis des années des congrès sur les interventions non médicamenteuses, où figurent des personnalités controversées. En 2019, Jacques Kopferschmitt, professeur de thérapeutique et soutien de la médecine anthroposophique – pour laquelle le cancer peut être traité avec du gui –, a par exemple tenu une conférence pour évoquer la « *médecine intégrative* ». En 2022, c'était au tour de Solange Arnaud, présidente de Médoucine, un Doctolib des médecines douces épinglé pour pratiques commerciales trompeuses. En 2025, la NPIS était en outre partenaire scientifique du Congrès international de fasciathérapie, une discipline qualifiée de « *dérive thérapeutique* » par l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes. « *Le travail de Grégory Ninot participe à un mouvement de légitimation de ces pratiques, qui vise à terme à les intégrer dans le système de soins conventionnels* », décrypte Hugues Gascan, fondateur du Groupe d'étude du phénomène sectaire.

Contacté par *Marianne*, le président de la NPIS nuance : « *Je n'étais pas au courant de la position de Jacques Kopferschmitt sur la médecine anthroposophique, et si c'était à refaire, je ne l'inviterais pas. Mais il y avait aussi cette année-là Edzard Ernst, un médecin très critique des pratiques*

*alternatives, et je pense plus globalement que, si on n'encourage pas les tenants de ces techniques à faire de la recherche scientifique, ils vont se radicaliser et continuer à mettre en danger les patients », développe-t-il. À propos du partenariat avec la LCC, Grégory Ninot explique que l'objectif est d'élaborer un référentiel des interventions non médicamenteuses qui ont fait leurs preuves, à l'image de ce programme d'activité physique « anti-fatigue » durant les traitements anticancéreux. « Il ne s'agit pas seulement de dire que l'effort est efficace, il faut aussi savoir de quel sport on parle, à quelle fréquence, etc. », explicite-t-il. Mais les médecines douces pourraient-elles un jour intégrer ce référentiel ? « Si à l'avenir la sophrologie ou l'acupuncture, par exemple, réalisent des études probantes et qu'elles répondent à un besoin des patients, on pourrait les inclure, oui », conclut-il. De quoi relancer la controverse. **M***